



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 15 Novembre 2010

Date de la convocation 03 Novembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CABRIERES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, M.GOUTTES Gérard, M.Ahmed SERRADJ, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christine, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : Mme PUJOL MONNIER Chantal, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, Mme DJUROVIC Aleksandra, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNE Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain M.MARTINEZ Christian à M.COSTE Bernard, M.VEDEL Jean-Louis à M.GAIRAUD Francis, M.DRUART David à M.BARDEAU Francis, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald.		

Objet : ZAC de la BARTHE – Travaux de voirie et de réseaux divers - Procédure Adaptée – Lots N°1 (Voirie et réseaux humides) et 2 (réseaux secs) - Autorisation de signature du conseil communautaire au Président.

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire que suite à la consultation concernant les travaux de voirie et réseaux divers sur la ZAC de la Barthe située sur la commune de Paulhan et après avis favorable de la commission réunie le 9 Novembre 2010, il convient d'autoriser le Président à signer le marché de travaux avec les entreprises suivantes :

Lot n°1 entreprise H.A.S (34800 CEYRAS) pour un montant H.T de 268 393.20 Euros.

Lot n°2 entreprise Allez (34120 PEZENAS) pour un montant H.T de 137 999.98 Euros.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la passation du marché de travaux sus visé avec les entreprises suivantes :

Lot n°1 entreprise H.A.S (34800 CEYRAS) pour un montant H.T de 268 393.20 Euros.

Lot n°2 entreprise Allez (34120 PEZENAS) pour un montant H.T de 137 999.98 Euros.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.